

Rapport sur la capacité d'hébergement 2022

This document is also available in English under the title: Shelter Capacity Report 2022

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission d'Infrastructure Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Infrastructure Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
info@infc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2024.

No de cat. Em9-3F-PDF 1925-7201

ISSN 1925-7201

Sur cette page

Remerciements

Introduction

Contexte de la source et de l'utilisation des données

L'étendue des données

Capacité des refuges d'urgence au Canada de 2020 à 2022

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence, par province et par territoire de 2020 à 2022

Effets de la pandémie COVID-19 sur la capacité d'hébergement des refuges d'urgence

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants de 2020 à 2022

Répartition des refuges d'urgence et lits permanents par taille de collectivité en 2022

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par clientèle servie au Canada de 2020 à 2022

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

Annexe A : Capacité d'hébergement en logements de transition, par province et par territoire, de 2020 à 2022

Annexe B : Capacité d'hébergement en logements de transition par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

Annexe C : Capacité d'hébergement des refuges pour victimes de violence familiale, par province et par territoire de 2020 à 2022

Annexe D : Capacité d'hébergement des refuges pour victimes de violence familiale par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

Annexe E : Changements dans la capacité des refuges de 2021 à 2022, par province et territoire

Principales constatations

Appendice A : Glossaire

Pour en savoir plus

Références

Remerciements

Nous tenons à remercier les fournisseurs de services et les collectivités de tout le Canada qui, chaque année, collaborent à l'élaboration de la Liste nationale des fournisseurs de services. Ce soutien est essentiel à une meilleure compréhension de l'itinérance au Canada.

Introduction

Le Rapport sur la capacité d'hébergement est un compte rendu descriptif annuel des statistiques sur la capacité des refuges d'urgence au Canada. Il fournit des renseignements sur le nombre de refuges d'urgence et de lits permanents par province et par territoire ainsi que par clientèle servie et sur les tendances relatives à la capacité d'hébergement de 2020 à 2022. Le Rapport propose également une comparaison du nombre de lits disponibles pour la population et de la répartition des refuges et des lits selon la taille des collectivités. Des statistiques annuelles sur la capacité d'hébergement des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale sont fournies en annexes.

Complémentaires au rapport sur la capacité d'hébergement, des statistiques fournies au niveau des subdivisions de recensement géographique des refuges d'urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale sont disponibles sous forme de tableau personnalisable¹ sur le site Web de Statistique Canada et sous forme d'ensemble de données sur le site Web du Gouvernement ouvert². Ces données connexes fournissent des informations détaillées et accessibles sur la capacité des refuges à différents niveaux géographiques et sur une période de référence plus étendue (de 2016 à 2022).

Contexte de la source et de l'utilisation des données

Les statistiques sur la capacité d'hébergement sont tirées de la Liste nationale des fournisseurs de services. Cette liste fournit la série complète des données annuelles sur les services permanents de refuge au Canada. Les données traitent de la capacité en lits, de l'emplacement et de la clientèle de ces refuges. La liste complète des services d'urgence et de transition de 2022, comprenant les noms des services et adresses, est disponible sur le site Web du Gouvernement ouvert³.

Tenue et régulièrement mise à jour par la Direction des politiques en matière d'itinérance d'Infrastructure Canada, la Liste nationale des fournisseurs de services est un fondement de la compréhension et de la lutte contre l'itinérance. Les mises à jour annuelles sont possibles grâce à des efforts de collaboration axés sur la contribution des fournisseurs de services, des collectivités et de divers partenaires à la production de données. Ces données multidimensionnelles sont recueillies au moyen d'une combinaison de méthodes de recherche primaire et secondaire, et à l'aide d'initiatives de mise en commun des données avec les administrations qui utilisent le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) ou des systèmes comparables de suivi administratif des données sur l'itinérance.

Les données tirées de la Liste nationale des fournisseurs de services servent non seulement à signaler des changements au titre de la capacité nationale, mais aussi à produire des estimations sur l'utilisation des refuges⁴ et l'itinérance chronique⁵.

L'étendue des données

Les données de 2022 reflètent la capacité d'hébergement des refuges d'urgence en date du 31 décembre 2022. Ces données tiennent compte des refuges qui répondent aux critères suivants :

¹ -Statistique Canada. Tableau 14-10-0353-01. Capacité d'hébergement en matière d'itinérance au Canada de 2016 à 2022, Infrastructure Canada (statcan.gc.ca)

² [Capacité d'hébergement en matière d'itinérance au Canada de 2016 à 2022, Infrastructure Canada - Gouvernement ouvert \(canada.ca\)](https://canada.ca)

³ [La Liste nationale des fournisseurs de services - 2022 Gouvernement ouvert \(canada.ca\)](https://canada.ca)

⁴ [Infrastructure Canada - Instantané de données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2021](https://canada.ca). L'Étude nationale sur les refuges est une analyse nationale fondée sur des données recueillies auprès de refuges d'urgence pour estimer le nombre d'individus utilisant les refuges chaque année et pour décrire leurs caractéristiques démographiques.

⁵ [Infrastructure Canada - Instantané de données sur l'itinérance : analyse de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges au Canada de 2017 à 2021](https://canada.ca). L'indicateur national de l'itinérance chronique est calculé à partir des données des communautés qui ont une couverture complète de leur système de refuge d'urgence permanent pendant trois années consécutives, et des estimations annuelles de l'utilisation nationale des refuges provenant de l'Étude nationale sur les refuges.

- opérationnels toute l'année et comptant des lits d'urgence gratuits pour les clients;
- ouverts à la fin de l'année (31 décembre 2022).

Les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale traités dans le présent rapport doivent aussi être opérationnels toute l'année et ouverts au 31 décembre 2022. Généralement offerts gratuitement aux clients, ils sont tout de même pris en compte si leurs frais ne sont pas liés à un contrat de location.

Le rapport présente des statistiques étalées sur 2020 à 2022 qui permettent d'examiner les tendances observées au fil du temps dans le système des refuges. Les statistiques de 2020 font état de la capacité en date de février 2020 (avant la pandémie de COVID-19), tandis que les statistiques de 2021 appliquent les mêmes critères aux refuges que les statistiques de 2022 (ouverts à la fin de l'année).

L'analyse ne tient pas compte de certains services d'hébergement, dont :

- refuges d'urgence temporaires, y compris les lieux d'isolement et places dans les hôtels faisant office de refuges pendant la pandémie de COVID-19;
- logements supervisés;
- refuges pour immigrants et réfugiés;
- services correctionnels.

Classification des refuges par INFC

- Les refuges qui offrent des services pour un même organisme parent mais à des populations cibles ou genres différents, même s'ils logent à la même adresse, sont répertoriés comme des refuges distincts.
- Les refuges qui proposent différents services à la même adresse, comme des services d'urgence et des lits de transition, sont répertoriés comme des services distincts dans la Liste nationale des fournisseurs de services en raison de la nature de leur offre de service.

Limites des données

La variation du nombre de refuges et de lits est le résultat de divers changements apportés au système des refuges au cours d'une année, dont l'ouverture et la fermeture de refuges, les modifications ou mises à jour du type de service de refuge. Des variations de données précédemment rapportées peuvent aussi être liées à la séparation ou le regroupement de l'information sur la capacité des services en fonction du degré de détail que le fournisseur de services est en mesure de donner. À noter également que nouveaux services inclus dans l'analyse peuvent avoir été ouverts les années précédentes mais figurer pour la première fois à la Liste nationale des fournisseurs de services cette année.

Capacité des refuges d'urgence au Canada de 2020 à 2022

En 2022, on trouvait 18 467 lits dans 518 refuges d'urgence permanents au Canada. C'est là une augmentation de 18,5 % du nombre de refuges d'urgence, et de 21,6 % du nombre de lits depuis 2021. Par ailleurs, ces chiffres surpassent la capacité des refuges d'urgence observée en février 2020, soit avant la pandémie, et démontrent une croissance nationale de la capacité d'hébergement.

Figure 1 : Nombre de refuges d'urgence et lits permanents au Canada de 2020 à 2022

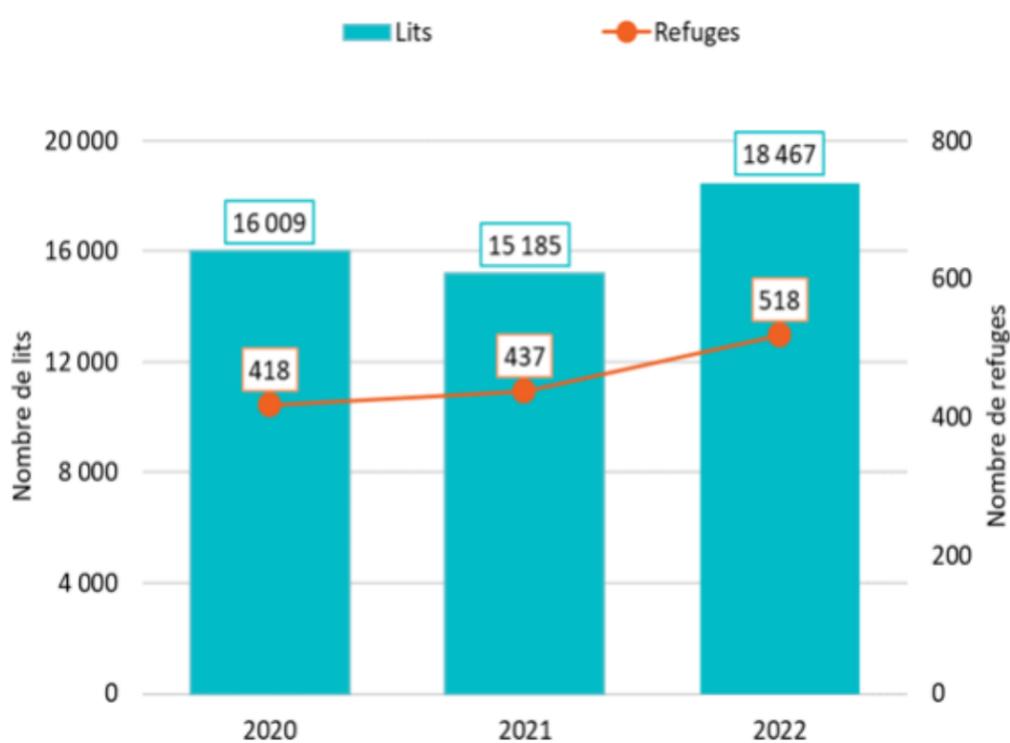


Figure 1 : Version textuelle

Année	Nombre de lits permanents	Nombre de refuges d'urgence
2020	16 009	418
2021	15 185	437
2022	18 467	518

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence, par province et par territoire de 2020 à 2022

En 2022, la majorité des lits des refuges (89 %) se trouvaient dans les provinces de l'Ontario (42 %), de la Colombie Britannique (18 %), de l'Alberta (15 %) et de Québec (14 %). Parmi celles-ci, l'Ontario affichait la plus faible augmentation du nombre de lits (14 %), tandis que la Colombie-Britannique comptait l'augmentation la plus marquée (34 %). Selon l'estimation trimestrielle de la population⁶ au quatrième trimestre (T4) de 2022, ces provinces abritaient 87 % de la population canadienne en 2022.

⁶ Statistique Canada. Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles

De manière générale, neuf provinces et territoires avaient augmenté d'au moins 22 % leur capacité d'hébergement. Une hausse considérable de la capacité d'hébergement a été constatée au Nunavut (58 %), en Saskatchewan (54 %), en Colombie Britannique (34 %), à Terre-Neuve et Labrador (34 %), au Québec (30 %), en Nouvelle Écosse (28 %) et au Manitoba (26 %).

Figure 2 : Nombre de lits de refuges d'urgence par province et territoire en 2022

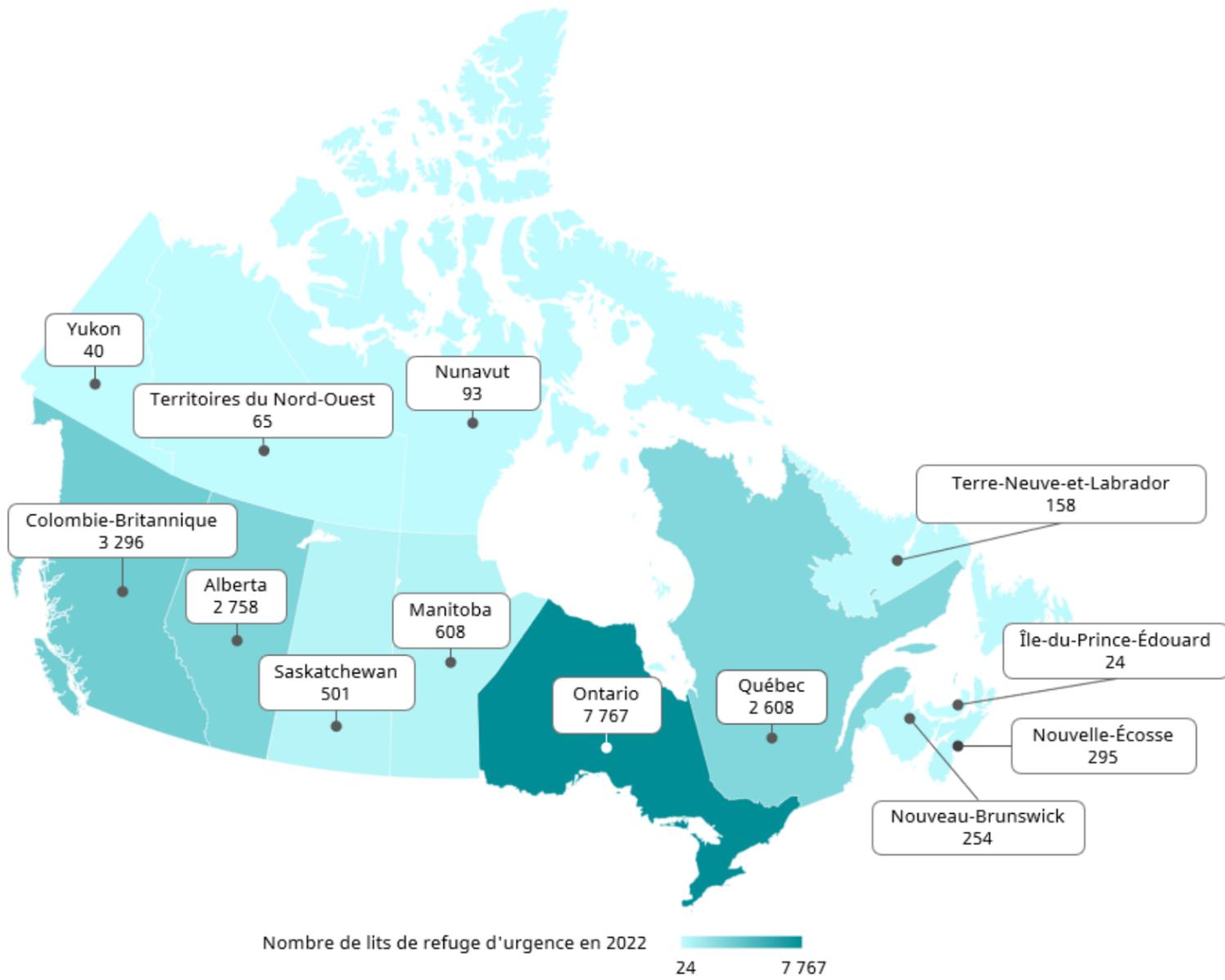


Figure 2 : Version textuelle

Province et territoire	Nombre de lits de refuge d'urgence en 2022
Terre-Neuve-et-Labrador	158
Île-du-Prince-Édouard	24
Nouvelle-Écosse	295
Nouveau-Brunswick	254
Québec	2 608
Ontario	7 767
Manitoba	608
Saskatchewan	501
Alberta	2 758
Colombie-Britannique	3 296
Yukon	40
Territoires du Nord-Ouest	65
Nunavut	93

Tableau 1 : Nombre de refuges d'urgence et lits permanents par province et territoire de 2020 à 2022

Province et territoire	Refuges			Lits		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Terre-Neuve-et-Labrador	14	14	17	125	118	158
Île-du-Prince-Édouard	2	3	3	18	26	24
Nouvelle-Écosse	11	11	14	243	230	295
Nouveau-Brunswick	8	9	11	253	323	254
Québec	74	92	112	1 658	2 009	2 608
Ontario	160	157	173	7 351	6 793	7 767
Manitoba	16	19	15	436	484	608
Saskatchewan	15	16	25	407	329	501
Alberta	30	26	33	2 784	2 254	2 758
Colombie-Britannique	79	81	103	2 534	2 456	3 296
Yukon	3	3	3	59	39	40
Territoires du Nord-Ouest	3	3	3	88	65	65

Nunavut	3	3	6	53	59	93
Canada	418	437	518	16 009	15 185	18 467

Effets de la pandémie COVID-19 sur la capacité d'hébergement des refuges d'urgence

La pandémie de COVID-19 a eu des effets à court et à moyen terme sur la capacité d'hébergement au Canada. La capacité permanente d'hébergement pour l'année 2020 a été établie à deux périodes différentes : février 2020 (« avant la pandémie de COVID-19 ») et août 2020 (« pendant la pandémie de COVID-19 »). Les données de février 2020 constituent les données officielles de l'année 2022, puisque celles du mois d'août 2020 sont le résultat d'une compilation des valeurs réelles et approximatives pour mesurer l'effet de la COVID-19 sur la capacité d'hébergement. Les données sur la capacité recueillies pendant la pandémie de COVID-19 (août 2020) montrent que la capacité en lits a considérablement diminué dans la plupart des administrations (en moyenne de 22 %), en partie à cause des protocoles d'isolement et de distanciation sociale. De nombreux refuges ont été en mesure d'étendre temporairement leurs services ailleurs, comme dans des hôtels ou des motels loués. Toutefois, les lits correspondant à ces lieux de réaction temporaire à la pandémie de COVID-19 ne sont pas inclus dans la présente analyse, car ils ne sont pas permanents.

La Figure 3 montre les changements survenus entre 2020 et 2022 dans la capacité nationale en lits permanents. Les 18 467 lits offerts en 2022 représentaient une hausse de 21,6 % par rapport aux 15 185 lits de 2021. Ces chiffres surpassent également de 15,5 % la capacité d'hébergement d'urgence enregistrée avant la pandémie, en février 2020 (16 009 lits), et démontrent que la capacité nationale permanente s'est entièrement remise des effets de la pandémie.

Figure 3 : Effets de la COVID-19 - Nombre de lits de refuges d'urgence au Canada de 2020 à 2022

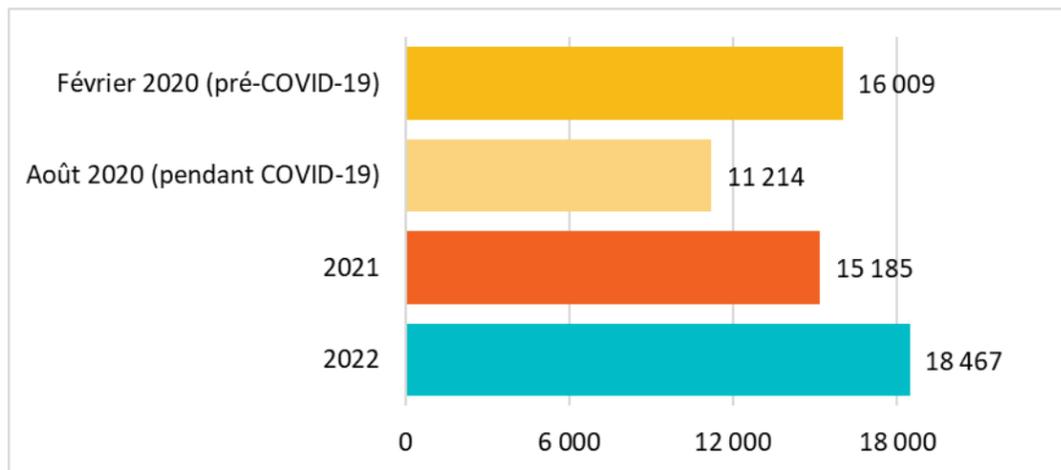


Figure 3 : Version textuelle

Effets de la COVID-19 - Nombre de lits de refuges d'urgence au Canada de 2020 à 2022	Février 2020 (pré-COVID-19)	Août 2020 (pendant COVID-19)	2021	2022
Canada	16 009	11 214	15 185	18 467

La Figure 4 illustre les changements dans la capacité provinciale en lits permanents entre 2020 et 2022. Les résultats indiquent qu'à la fin de 2021, certaines administrations, dont le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et le Québec, comptaient plus de lits de refuges d'urgence qu'avant la pandémie. Cela démontre une stabilisation progressive de la capacité en lits par rapport aux effets de la pandémie de COVID-19. Les résultats recueillis à la fin de 2022 indiquaient que la capacité d'hébergement des refuges était revenue au même niveau ou avait surpassé le niveau qu'elle avait atteint avant la pandémie dans pratiquement toutes les provinces et tous les territoires.

Figure 4 : Effets de la COVID-19 - Nombre de lits de refuges d'urgence par province et territoire de 2020 à 2022

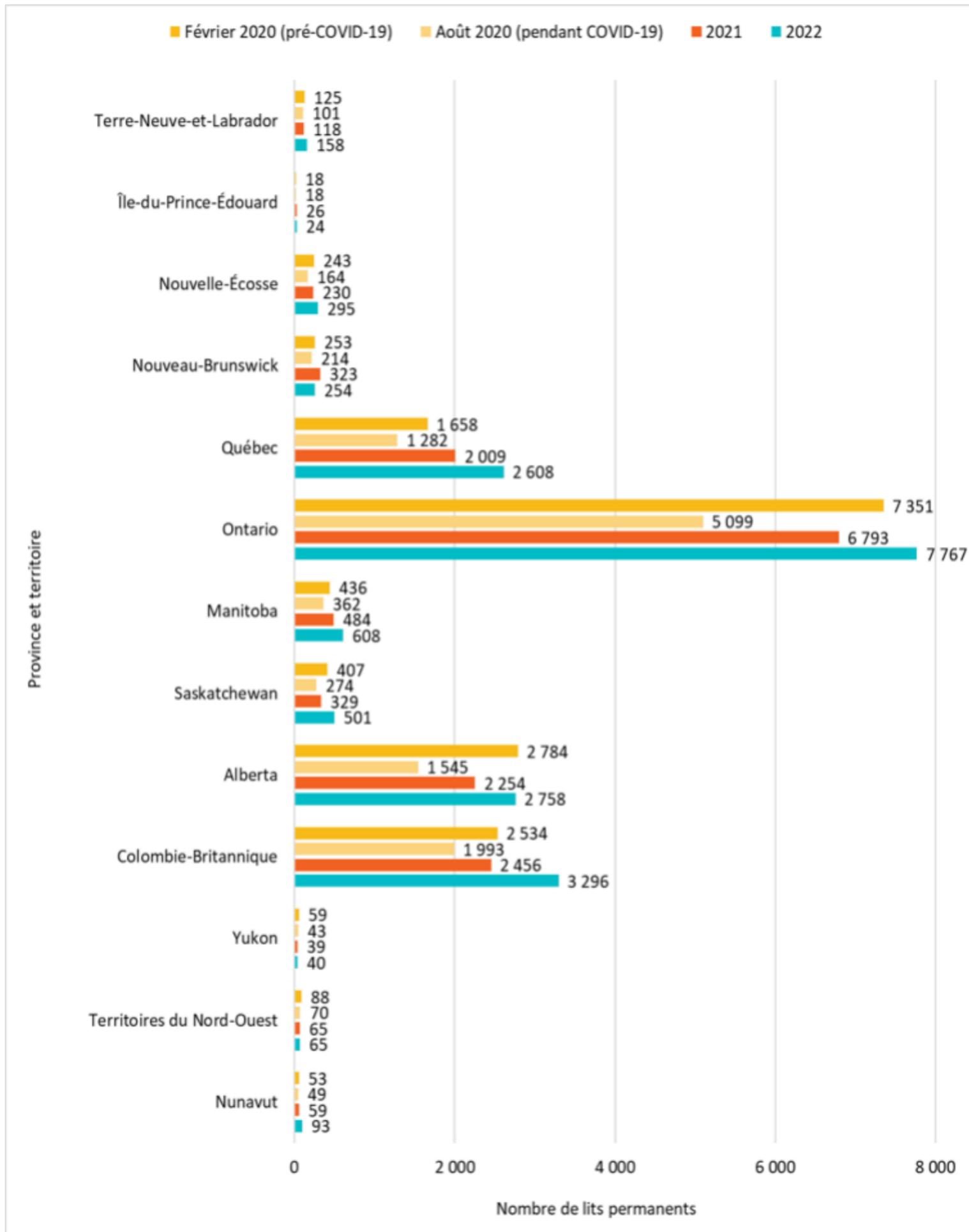


Figure 4 : Version textuelle

Province et territoire	Février 2020 (pré-COVID-19)	Août 2020 (pendant COVID-19)	2021	2022
Terre-Neuve-et-Labrador	125	101	118	158
Île-du-Prince-Édouard	18	18	26	24
Nouvelle-Écosse	243	164	230	295
Nouveau-Brunswick	253	214	323	254
Québec	1 658	1 282	2 009	2 608
Ontario	7 351	5 099	6 793	7 767
Manitoba	436	362	484	608
Saskatchewan	407	274	329	501
Alberta	2 784	1 545	2 254	2 758
Colombie-Britannique	2 534	1 993	2 456	3 296
Yukon	59	43	39	40
Territoires du Nord-Ouest	88	70	65	65
Nunavut	53	49	59	93

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants de 2020 à 2022

Même si le nombre de lits offre une mesure de la capacité totale de chaque province et territoire, les nombres par habitant sont des indicateurs de la demande relative exercée sur les refuges dans chacune des régions. Ces chiffres peuvent changer à mesure que varient le nombre de lits et les données démographiques. À la Figure 5, le nombre de lits des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants (mesuré à l'aide des estimations de la population au T4) est présenté par province et territoire.

Le nombre de lits des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants au Canada a augmenté de 20,5 %, soit de 3,9 en 2021 à 4,7 en 2022. Cette augmentation du nombre de lits par habitant peut illustrer les efforts déployés pour répondre à la demande accrue de places dans les refuges.

Figure 5 : Nombre de lits de refuge d'urgence par 10 000 habitants, par province et territoire de 2020 à 2022

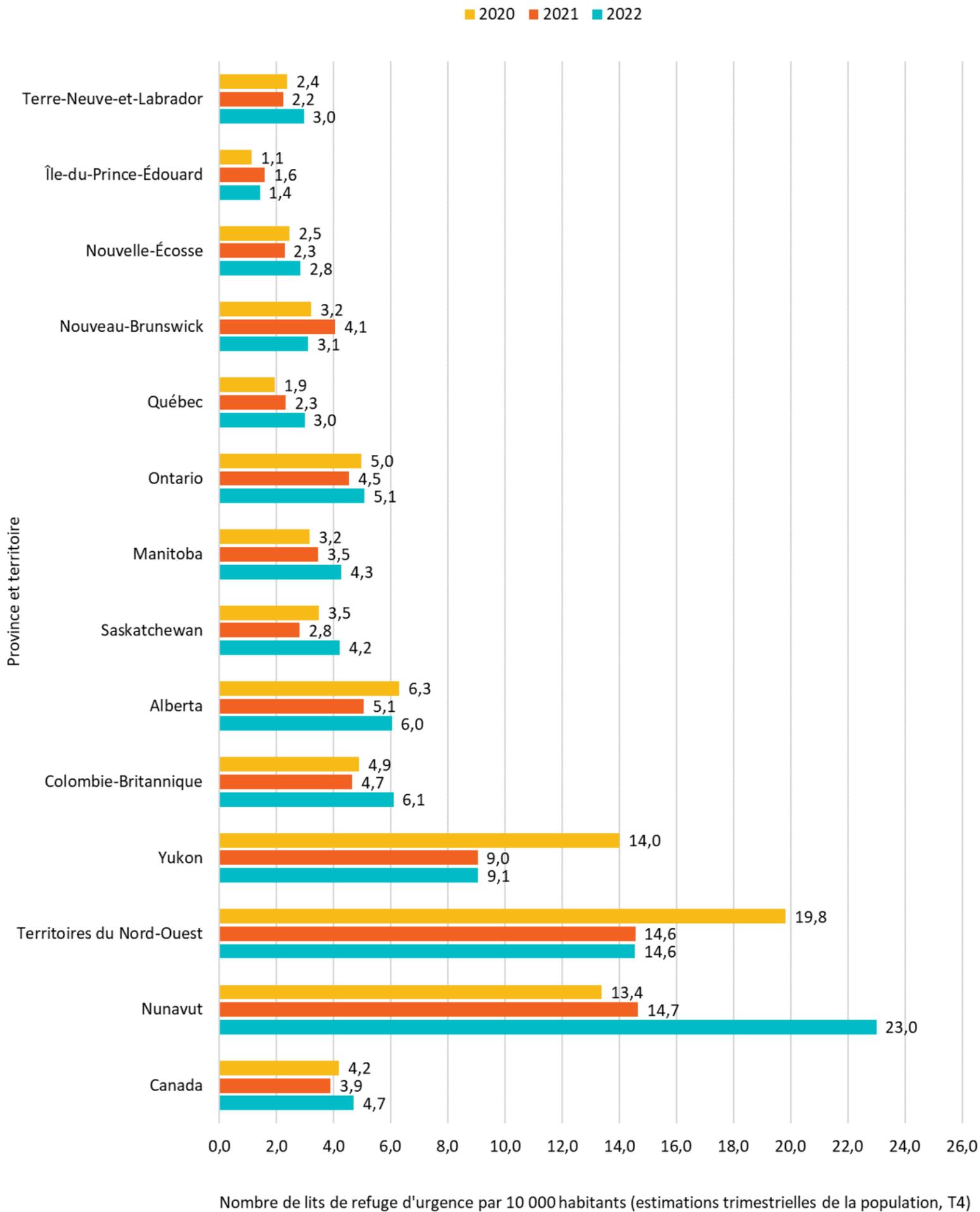


Figure 5 : Version textuelle

Province et territoire	2020 (avec estimations de la population au T4 2020)	2021 (avec estimations de la population au T4 2021)	2022 (avec estimations de la population au T4 2022)
Terre-Neuve-et-Labrador	2,4	2,2	3,0
Île-du-Prince-Édouard	1,1	1,6	1,4
Nouvelle-Écosse	2,5	2,3	2,8
Nouveau-Brunswick	3,2	4,1	3,1

Québec	1,9	2,3	3,0
Ontario	5,0	4,5	5,1
Manitoba	3,2	3,5	4,3
Saskatchewan	3,5	2,8	4,2
Alberta	6,3	5,1	6,0
Colombie-Britannique	4,9	4,7	6,1
Yukon	14,0	9,0	9,1
Territoires du Nord-Ouest	19,8	14,6	14,6
Nunavut	13,4	14,7	23,0
Canada	4,2	3,9	4,7

Répartition des refuges d'urgence et lits permanents par taille de collectivité en 2022

Au Canada, 78 collectivités⁷ comptaient au moins un refuge d'urgence permanent en 2022. De tous les lits (18 467) des refuges d'urgence permanents, 80,7 % se trouvaient dans les grandes collectivités, 11,8 % dans les collectivités moyennes et 7,5 % dans les collectivités petites ou rurales.

Même si la majorité des lits sont offerts dans les grandes collectivités, les petites collectivités enregistrent des taux supérieurs d'hébergement par habitant. Le taux se situe à 6,7 par 10 000 habitants dans les grandes collectivités, tandis qu'il est de 9,1 dans les collectivités moyennes et de 15,3 dans les petites collectivités. Ces constatations concordent avec la plus grande disponibilité des lits par habitant dans les régions dépourvues de grandes collectivités, comme le Nunavut, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

La proportion des refuges d'urgence permanents dans les petites et moyennes collectivités, comparativement à la part des lits qu'ils offrent, indique que leur taille a tendance à être plus petite, tandis qu'il est plus courant de voir de grands refuges à capacité d'hébergement supérieure dans les grands centres et les centres urbains.

Figure 6 : Répartition des refuges d'urgence et des lits permanents par taille de collectivité en 2022

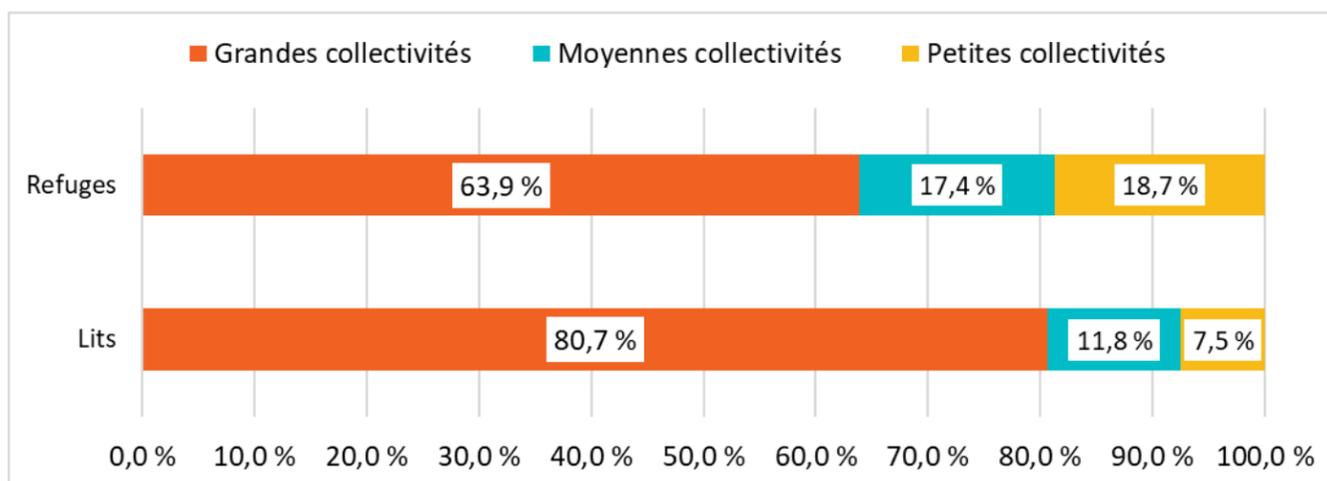


Figure 6 : Version textuelle

Répartition des refuges d'urgence et lits permanents, par taille de collectivité en 2022	Pourcentage de tous les lits	Pourcentage de tous les refuges
Grandes collectivités	80,7 %	63,9 %
Moyennes collectivités	11,8 %	17,4 %
Petites collectivités	7,5 %	18,7 %

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par clientèle servie au Canada de 2020 à 2022

Les pourcentages d'augmentation du nombre de lits, de 2021 à 2022, variaient selon la population servie. Les données révèlent une hausse de 24 % du nombre de lits dans les refuges accueillant une population adulte mixte, de 17 % dans les refuges pour hommes, de 5 % dans les refuges pour femmes, de 17 % dans les refuges destinés aux jeunes, et de 37 % dans les refuges réservés aux familles. Les refuges pour une clientèle mixte, ainsi que ceux qui accueillent des hommes et des familles, sont revenus à la capacité d'hébergement qu'ils connaissaient en février 2020, soit avant la pandémie de COVID-19.

Figure 7 : Nombre de lits de refuge d'urgence par clientèle servie de 2020 à 2022

⁷ Dans ce rapport, le terme « collectivités » fait référence aux centres de population (Statistique Canada) :

- Petits centres de population : Collectivités de 1 000 à 29 999 habitants.
- Moyens centres de population : Collectivités de 30 000 à 99 999 habitants.
- Grands centres de population : Collectivités de 100 000 habitants ou plus.

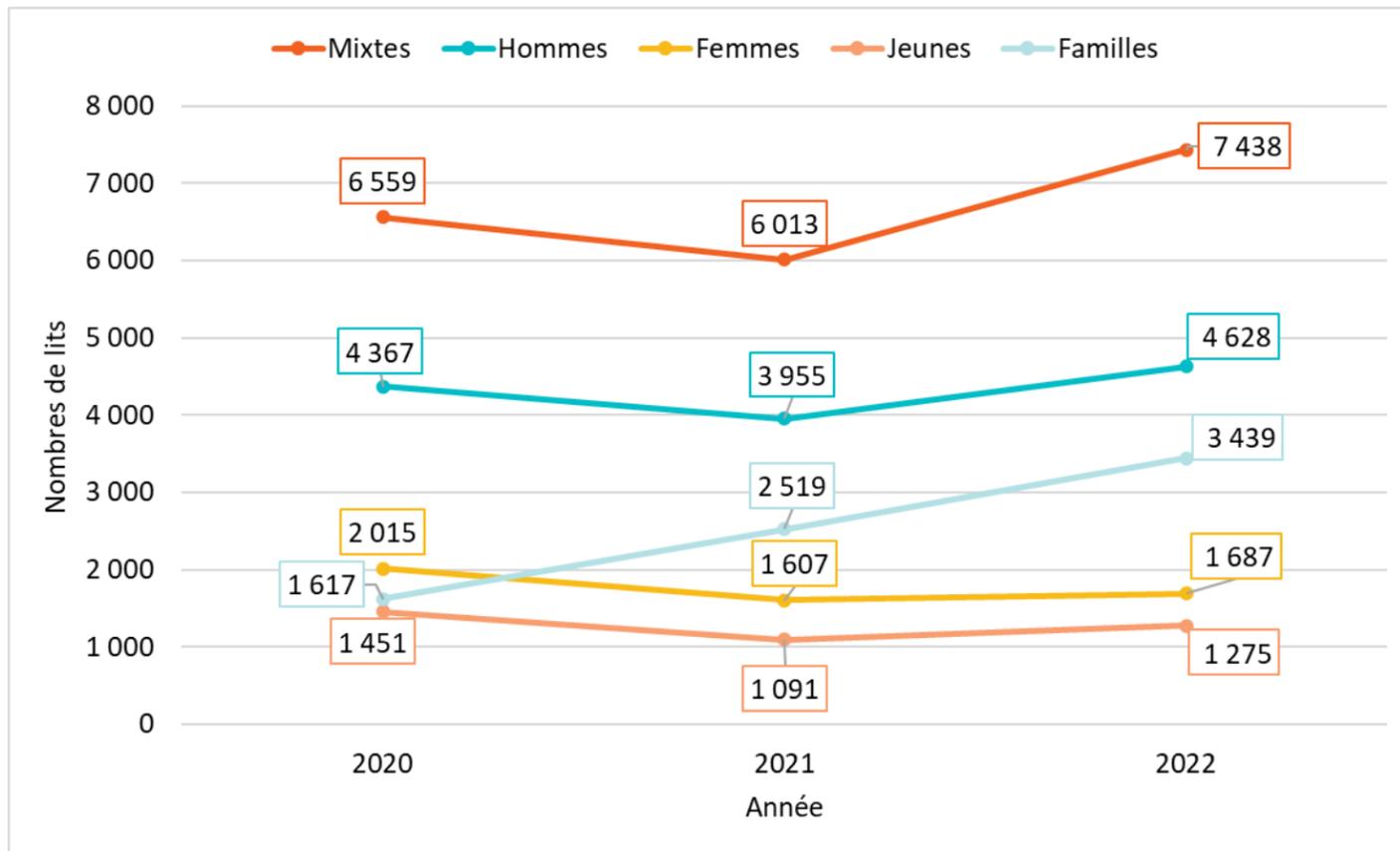


Figure 7 : Version textuelle

Clientèle servie	2020	2021	2022
Mixtes	6 559	6 013	7 438
Hommes	4 367	3 955	4 628
Femmes	2 015	1 607	1 687
Jeunes	1 451	1 091	1 275
Familles	1 617	2 519	3 439

Capacité d'hébergement des refuges d'urgence par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

En 2022, les lits destinés à une population adulte mixte (tous les genres) représentaient 40 % du nombre total de lits au Canada. Le nombre de lits mixtes à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan a augmenté de plus de 50 % depuis 2021. Au Nouveau-Brunswick, on note un recul de 55 % des lits mixtes, tandis que l'Ontario et le Québec affichent un bond remarquable de 410 et de 256 lits, respectivement.

En 2022, l'Ontario comptait le plus grand nombre de lits réservés à des hommes que n'importe quelle autre province et n'importe quel autre territoire. En proportion de l'offre totale, plus de 40 % des lits étaient réservés à des hommes au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, et au-delà de 70 % dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Au Québec, en Alberta et en Colombie Britannique, les refuges pour famille ont augmenté de plus de 40 % en 2022, par rapport à 2021. Il convient de signaler que la Saskatchewan a enregistré une forte baisse de 46 % du nombre de lits destinés aux familles. Voilà qui concorde avec une solide augmentation du nombre de lits réservés aux femmes dans les refuges qui disent plus souvent accueillir des femmes que des familles entièrement féminines.

De tous les lits recensés en 2022, 9 % seulement étaient destinés aux femmes; l'Ontario en comptait le plus grand nombre, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard affichait la plus généreuse proportion (33 %). Les lits pour jeunes représentaient 7 % de tous les lits en 2022.

Table 2 : Nombre de refuges d'urgence et lits permanents par clientèle servie, par province et territoire en 2022

Province et territoire	Refuges mixtes	Lits mixtes	Refuges pour hommes	Lits pour hommes	Refuges pour femmes	Lits pour femmes	Refuges pour jeunes	Lits pour jeunes	Refuges pour familles	Lits pour familles	Refuges totaux	Lits totaux
Terre-Neuve-et-Labrador	13	135	0	0	0	0	3	20	1	3	17	158
Île-du-Prince-Édouard	0	0	1	10	1	8	0	0	1	6	3	24
Nouvelle-Écosse	6	148	3	79	2	34	2	28	1	6	14	295
Nouveau-Brunswick	4	111	3	102	3	35	1	6	0	0	11	254
Québec	47	1 086	14	751	12	252	22	216	17	303	112	2 608
Ontario	37	1 675	45	2 335	29	947	32	576	30	2 234	173	7 767
Manitoba	9	420	1	75	0	0	3	30	2	83	15	608
Saskatchewan	1	106	5	145	3	58	13	135	3	57	25	501
Alberta	15	1 818	3	510	3	192	7	77	5	161	33	2 758
Colombie-Britannique	52	1 915	12	496	5	151	15	160	19	574	103	3 296
Yukon	1	24	1	5	0	0	1	11	0	0	3	40
Territoires du Nord-Ouest	0	0	1	49	1	10	1	6	0	0	3	65
Nunavut	0	0	4	71	0	0	1	10	1	12	6	93
Canada	185	7 438	93	4 628	59	1 687	101	1 275	80	3 439	518	18 467

Annexe A : Capacité d'hébergement en logements de transition, par province et par territoire, de 2020 à 2022

Le nombre de lits dans les logements de transition a augmenté de 46,4 % depuis 2021, et le nombre de logements de transition a crû de 33,2 %. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et des territoires, toutes les provinces ont affiché des augmentations qui varient entre 25 % et 223 %. La capacité d'hébergement en logements de transition dans les territoires est demeurée relativement stable.

Table 3 : Nombre de logements de transition et lits permanents par province et territoire de 2020 à 2022

Province et territoire	Refuge			Lits		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Terre-Neuve-et-Labrador	4	4	8	32	32	72
Nouvelle-Écosse	0	1	1	0	9	4
Nouveau-Brunswick	10	12	22	125	148	286
Île-du-Prince-Édouard	7	13	14	48	66	128
Québec	116	153	198	2 358	2 796	3 841
Ontario	116	149	171	2 128	2 764	3 642
Manitoba	11	16	24	441	297	504
Saskatchewan	20	22	49	235	244	789
Alberta	38	35	39	1 108	711	887
Colombie-Britannique	41	43	71	1 179	1 017	1 695
Yukon	2	0	1	4	0	1
Territoires du Nord-Ouest	5	4	3	97	66	60
Nunavut	0	0	1	0	0	26
Canada	370	452	602	7 755	8 150	11 935

Annexe B : Capacité d'hébergement en logements de transition par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

En 2022, 40 % des lits dans les logements de transition accueillait une population adulte mixte, soit une hausse de 80 % depuis 2021. Les lits destinés aux hommes correspondaient à 20 % du nombre total de lits. Il est à noter que le nombre de lits réservés aux familles a augmenté de 74 % depuis 2021. Les lits de transition attribués aux familles composaient 42 % de l'offre totale de la province en Saskatchewan, 31 % en Nouvelle-Écosse, et seulement 6 % en Ontario.

Table 4 : Nombre de logements de transition et lits permanents par clientèle servie, par province et territoire en 2022

Province et territoire	Refuges mixtes	Lits mixtes	Refuges pour hommes	Lits pour hommes	Refuges pour femmes	Lits pour femmes	Refuges pour jeunes	Lits pour jeunes	Refuges pour familles	Lits pour familles	Refuges totaux	Lits totaux
Terre-Neuve-et-Labrador	1	4	0	0	0	0	5	54	2	14	8	72
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	1	4
Nouvelle-Écosse	5	40	2	26	4	44	6	86	5	90	22	286
Nouveau-Brunswick	6	59	1	10	1	12	5	37	1	10	14	128
Québec	63	1 339	23	771	9	106	40	483	63	1 142	198	3 841
Ontario	49	1 443	32	901	22	345	54	735	14	218	171	3 642
Manitoba	14	364	4	70	1	8	2	30	3	32	24	504
Saskatchewan	5	130	6	74	5	74	16	180	17	331	49	789
Alberta	8	169	6	381	2	100	17	157	6	80	39	887
Colombie-Britannique	38	1 192	6	161	4	47	16	156	7	139	71	1 695
Yukon	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	1	32	0	0	1	10	1	18	3	60
Nunavut	0	0	1	26	0	0	0	0	0	0	1	26
Canada	189	4 740	83	2 453	48	736	162	1 928	120	2 078	602	11 935

Annexe C : Capacité d'hébergement des refuges pour victimes de violence familiale, par province et par territoire de 2020 à 2022

Depuis 2021, le nombre de lits dans les refuges pour victimes de violence familiale a augmenté de 1,2 %, malgré une diminution de 1,1 % du nombre de refuges pour victimes de violence familiale. C'est là une modeste augmentation comparativement à celle de 9 % enregistrée de 2020 à 2021. Il convient de signaler que, puisque la majorité (92 %) des refuges pour victimes de violence familiale accueillent des familles, la capacité d'hébergement peut varier en fonction de la composition diversifiée des familles cherchant un refuge. Infrastructure Canada tient compte de la capacité d'héberger des parents et des enfants, y compris de la mise à disposition, entre autres, de lits de bébé. À ce titre, le calcul de la capacité tient compte de l'usage partagé, par exemple, un lit pouvant accueillir trois membres d'une même famille équivaut à trois lits. On s'efforce ainsi d'illustrer fidèlement la capacité d'hébergement pour répondre aux besoins des cellules familiales diversifiées.

Table 5 : Nombre de refuges et lits permanents pour victimes de violence familiale, par province et territoire de 2020 à 2022

Province et territoire	Refuge			Lits		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Terre-Neuve-et-Labrador	14	20	18	191	187	163
Nouvelle-Écosse	3	3	2	43	43	30
Nouveau-Brunswick	16	23	20	242	309	285

Île-du-Prince-Édouard	18	20	19	303	283	287
Québec	104	138	129	1 466	1 776	1 757
Ontario	134	159	150	2 629	2 896	2 970
Manitoba	19	20	23	414	353	366
Saskatchewan	16	17	17	277	322	338
Alberta	52	57	57	1 329	1 297	1 334
Colombie-Britannique	109	141	155	1 329	1 601	1 583
Yukon	8	6	6	101	65	108
Territoires du Nord-Ouest	6	5	5	44	34	38
Nunavut	4	3	4	41	31	52
Canada	503	612	605	8 409	9 197	9 311

Annexe D : Capacité d'hébergement des refuges pour victimes de violence familiale par clientèle servie, par province et par territoire en 2022

En 2022, 92 % des lits proposés dans les refuges pour victimes de violence familiale étaient mis à disposition des familles – une baisse depuis les 98 % de 2021. Ces chiffres peuvent s'expliquer par une augmentation du nombre de refuges accueillant une population adulte mixte et de ceux réservés à des femmes adultes.

Table 6 : Nombre de refuges et lits permanents pour victimes de violence familiale par la clientèle servie, par province et territoire en 2022

Province et territoire	Refuges mixtes	Lits mixtes	Refuges pour hommes	Lits pour hommes	Refuges pour femmes	Lits pour femmes	Refuges pour jeunes	Lits pour jeunes	Refuges pour familles	Lits pour familles	Refuges totaux	Lits totaux
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	1	9	0	0	17	154	18	163
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	2	30	2	30
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	3	40	0	0	17	245	20	285
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	2	18	0	0	17	269	19	287
Québec	2	27	2	9	2	22	1	2	122	1 697	129	1 757
Ontario	3	21	1	2	28	494	3	50	115	2 403	150	2 970
Manitoba	0	0	0	0	0	0	0	0	23	366	23	366
Saskatchewan	0	0	0	0	0	0	0	0	17	338	17	338
Alberta	3	44	0	0	0	0	0	0	54	1 290	57	1 334
Colombie-Britannique	1	15	1	8	2	32	0	0	151	1 528	155	1 583
Yukon	0	0	0	0	0	0	0	0	6	108	6	108
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	5	38	5	38
Nunavut	0	0	0	0	0	0	0	0	4	52	4	52
Canada	9	107	4	19	38	615	4	52	550	8 518	605	9 311

Annexe E : Changements dans la capacité des refuges de 2021 à 2022, par province et territoire

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre de lits disponibles par année dans les refuges d'urgence, les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale en 2021 et 2022, ainsi que le pourcentage de variation de la capacité d'une année à l'autre.

Table 7 : Changement de capacité de refuge d'urgence

Lits de refuge d'urgence			
Province et territoire	2021	2022	Pourcentage de variation
Terre-Neuve-et-Labrador	118	158	33,9 %
Île-du-Prince-Édouard	26	24	-7,7 %
Nouvelle-Écosse	230	295	28,3 %
Nouveau-Brunswick	323	254	-21,4 %
Québec	2 009	2 608	29,8 %
Ontario	6 793	7 767	14,3 %
Manitoba	484	608	25,6 %
Saskatchewan	329	501	52,3 %
Alberta	2 254	2 758	22,4 %
Colombie-Britannique	2 456	3 296	34,2 %
Yukon	39	40	2,6 %
Territoires du Nord-Ouest	65	65	0,0 %
Nunavut	59	93	57,6 %
Canada	15 185	18 467	21,6 %

Table 8 : Changement de capacité de logement de transition

Lits de logement de transition			
Province et territoire	2021	2022	Pourcentage de variation
Terre-Neuve-et-Labrador	32	72	125,0 %
Île-du-Prince-Édouard	9	4	-55,6 %
Nouvelle-Écosse	148	286	93,2 %
Nouveau-Brunswick	66	128	93,9 %
Québec	2 796	3 841	37,4 %
Ontario	2 764	3 642	31,8 %
Manitoba	297	504	69,7 %
Saskatchewan	244	789	223,4 %
Alberta	711	887	24,8 %
Colombie-Britannique	1 017	1 695	66,7 %
Yukon	0	1	aucun lit en 2021
Territoires du Nord-Ouest	66	60	-9,1 %
Nunavut	0	26	aucun lit en 2021
Canada	8 150	11 935	46,4 %

Table 9 : Changement de capacité de refuge pour victimes de violence familiale

Lits de refuge pour victimes de violence familiale			
Province et territoire	2021	2022	Pourcentage de variation
Terre-Neuve-et-Labrador	187	163	-12,8 %
Île-du-Prince-Édouard	43	30	-30,2 %
Nouvelle-Écosse	309	285	-7,8 %
Nouveau-Brunswick	283	287	1,4 %
Québec	1 776	1 757	-1,1 %
Ontario	2 896	2 970	2,6 %
Manitoba	353	366	3,7 %
Saskatchewan	322	338	5,0 %
Alberta	1 297	1 334	2,9 %
Colombie-Britannique	1 601	1 583	-1,1 %
Yukon	65	108	66,2 %
Territoires du Nord-Ouest	34	38	11,8 %
Nunavut	31	52	67,7 %
Canada	9 197	9 311	1,2 %

Principales constatations

- En 2022, 518 refuges offraient au total 18 467 lits permanents d'urgence, ou 21,6 % de plus qu'en 2021 (15 185 lits). Ces chiffres surpassent de 15,5 % la capacité d'hébergement d'urgence relevée en février 2020 (16 009), soit avant la pandémie, et signalent que les effets de la pandémie sont complètement éliminés à l'échelle nationale.
- Parmi les 13 provinces et territoires, 11 enregistrent une augmentation de la capacité d'hébergement, et 3 affichent une diminution ou aucun changement.
- Le nombre de lits dans les refuges d'urgence, par tranche de 10 000 habitants au Canada, est passé de 3,9 en 2021 à 4,7 en 2022.
- L'augmentation du nombre de lits au Canada, entre 2021 et 2022, est le résultat d'une hausse de 24 % des lits mixtes, de 17 % des lits réservés aux hommes, de 5 % des lits pour femmes, de 17 % des lits pour jeunes et de 37 % des lits destinés aux familles.
- La plupart des lits et des refuges se situaient dans de grandes collectivités (urbaines – 80,7 %). Les collectivités de petites (rurales) et de moyennes tailles ont tendance à abriter de nombreux petits refuges, tandis que les grandes collectivités comptent davantage de refuges à forte capacité d'hébergement.
- Une augmentation de la capacité a aussi été observée pour les logements de transition (augmentation de 46,4 %); quant aux refuges pour victimes de violence familiale, leur capacité est demeurée relativement stable (hausse de 1,2 %).

Appendice A : Glossaire

Itinérance : Condition de vie d'une personne ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité, les moyens ou la capacité de s'en procurer un dans l'immédiat.

Grands centres de population : Collectivités de 100 000 habitants ou plus.

Moyens centres de population : Collectivités de 30 000 à 99 999 habitants.

Petits centres de population : Collectivités de 1 000 à 29 999 habitants.

Refuges pour jeunes : Refuges qui dispensent des services aux jeunes. Certains servent les personnes de tous les genres, d'autres ne servent que les filles et les femmes ou que les garçons et les hommes. Les refuges utilisent différentes définitions des jeunes, dans lesquelles ces derniers sont souvent âgés de 12 à 29 ans.

Refuges pour femmes : Refuges qui offrent des services à des adultes qui s'identifient comme des femmes. Certains acceptent aussi les filles.

Refuges pour hommes : Refuges qui offrent des services à des adultes qui s'identifient comme des hommes. Certains acceptent aussi les garçons.

Refuges mixtes : Refuges qui offrent des services aux adultes de tous les genres. Certains acceptent aussi les jeunes de tous les genres.

Refuges pour familles : Refuges qui offrent des services aux familles et aux adultes ayant des personnes à charge. Certains acceptent aussi les femmes célibataires sans personne à charge.

Établissements qui offrent des services d'hébergement : Établissements offrant des services aux personnes et aux familles en situation d'itinérance, ainsi qu'aux personnes à risque d'itinérance.

Refuges d'urgence : Établissements permanents qui offrent un hébergement temporaire à court terme (habituellement de moins de trois mois) aux personnes et aux familles en situation d'itinérance. Il n'y a aucun coût pour les utilisateurs du service, et aucune demande d'aiguillage ou d'entrée n'est nécessaire pour accéder au service. Des services de counseling et de traitement et d'autres services de soutien, dont de la nourriture et des vêtements, peuvent être offerts aux personnes qui accèdent au service, mais la participation n'est pas obligatoire. Ces refuges n'offrent bien souvent qu'un endroit pour dormir.

Logements de transition : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire à plus long terme aux personnes ou aux familles en situation ou à risque d'itinérance. Le logement de transition est généralement l'étape intermédiaire entre le logement d'urgence et le logement permanent. Il diffère des refuges d'urgence en permettant une plus longue durée de séjour et en proposant des services de soutien plus intenses. À titre d'exemple, les programmes pourraient cibler l'acquisition des compétences nécessaires pour vivre de façon plus indépendante. Les séjours durent généralement de trois mois à trois ans.

Refuges pour victimes de violence familiale : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire pour aider les personnes ou les familles qui fuient la violence familiale ou la menace de violence. Ce type de refuge peut servir de centre de crise (séjour durant habituellement moins de trois mois) ou de logement de transition ou de deuxième étape. Le logement de deuxième étape fait référence aux établissements qui offrent de plus longs séjours et des services de plus grande intensité, procurant ainsi une étape transitoire vers le logement permanent. Les séjours durent habituellement de trois mois à trois ans.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les recherches en matière d'itinérance, consultez la page [Analyse de données, rapports et publications](#).

Pour toute question concernant le présent rapport, [n'hésitez pas à communiquer avec nous](#).

Références

Statistique Canada (2023) « Estimations de la population, trimestrielles » *T4 2022, 2021 et 2020* Statistique Canada No de catalogue 17-10-0009-01. Ottawa (Ontario) 27 septembre. Extrait de : [Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles](#)

Statistique Canada (2022) « Chiffres de population et des logements : Canada et centres de population » *Recensement de 2021* Statistique Canada No de catalogue 98-10-0011-01 Ottawa (Ontario) 30 janvier. Extrait de : [Tableau 98-10-0011-01 Chiffres de population et des logements : Canada et centres de population](#)

Statistique Canada (2022) « Chiffres de population et des logements : Canada, provinces et territoires » *Recensements de 2021* Statistique Canada No de catalogue 98-402-X2016001 Ottawa (Ontario) 8 février. Extrait de : [Tableau 98-10-0001-01 Chiffres de population et des logements : Canada, provinces et territoires](#)